

# Journée Eau et Assainissement Sénégal

## Synthèse de la journée

3 décembre 2013

Pavillon de l'eau

77 avenue de Versailles, Paris

de 9H30 à 17H00

La rencontre co-organisée par le programme Solidarité Eau (pS-Eau) et Cités –Unies France (CUF) a réuni les acteurs de coopération décentralisée et non gouvernementale français impliqués ou souhaitant s'impliquer sur des actions d'accès à l'eau potable et d'assainissement au Sénégal. Plus de 70 personnes, représentants de collectivités territoriales, d'associations de migrants ou d'ONG ont assisté à la rencontre.

L'objectif était d'informer les acteurs de la solidarité internationale sur l'évolution du secteur, (modes et taux d'accès, réformes institutionnelles, etc.), de partager des expériences d'intervention afin de mettre en exergue différents types de contexte, d'actions ou encore de partenariats techniques et financiers.

En effet, l'engagement des collectivités, des Ong et Osims en faveur de l'accès à l'eau ne faiblit pas. Forts des premiers résultats enregistrés, de nombreux programmes multi-acteurs entament de nouvelles phases d'interventions, des partenariats récemment formalisés ou plus anciens (en coopérations décentralisées notamment) s'engagent.

Pour encourager et soutenir cette dynamique, le pS-Eau poursuit son travail d'animation de réseau et d'accompagnement des acteurs.

- I. **Mots d'introduction** – *Philippe Papin* – Conseiller Régional Pays de la Loire
- II. **La coopération décentralisée et non gouvernementale dans le secteur de l'eau au Sénégal**, *Sylvette MILIN*, pS-Eau

La première présentation a permis de dresser le panorama des actions de la coopération décentralisée et non gouvernementale française au Sénégal avec une caractérisation des interventions par acteurs (osim / collectivités / ONG), sous-secteurs (assainissement / eau potable) milieux d'intervention (rural / urbain) et montants mobilisés. Les principales sources de financements des différents acteurs ont été évoquées (Etat, Agences de l'Eau, Collectivités, Fondations etc..) avec un focus sur le nouveau Fonds social de Développement de l'Ambassade récemment renouvelé pour la période 2013 - 2015.

**Consulter la présentation :**

[http://www.pseau.org/sites/default/files/0\\_repertoire\\_fichiers/1\\_pages\\_pays/senegal/presentation\\_cdng\\_senegal\\_3dec2013.pdf](http://www.pseau.org/sites/default/files/0_repertoire_fichiers/1_pages_pays/senegal/presentation_cdng_senegal_3dec2013.pdf)

- III. **La réforme de l'hydraulique rurale au Sénégal**, *Ousmane Hane*, PEPAM

Après un rappel historique sur l'évolution du parc hydraulique au Sénégal et les grandes étapes de l'évolution du cadre sectoriel, la réforme du secteur de l'hydraulique rurale a été présentée sur la base des constats du système de gestion actuel (atouts et contraintes).

La phase pilote de la réforme a permis d'obtenir des résultats encourageants (émergence de compétences, limitation de la gratuité et du gaspillage, mise en place d'un système de gestion formel, etc..) mais des enjeux importants subsistent, en particulier sur la problématique de la qualité de l'eau, de l'absence de suivi et de maintenance des ouvrages, de la densification nécessaire des adductions ou encore du vieillissement du parc hydraulique etc..

Les orientations stratégiques post 2015 ont été déclinées : développement des AEP, qualité du service, renforcement des compétences (création d'un centre des métiers de l'eau) , reconnaissance juridique des ASUFOR, implication des collectivités comme autorités déléguées, implication progressive des opérateurs privés dans l'investissement etc..

Enfin, des informations concernant les opérations de délégation de maintenance et de production en cours ont été partagées, en particulier sur l'appel d'offres lancé récemment pour la zone Centre.

**Consulter la présentation :**

[http://www.pseau.org/sites/default/files/0\\_repertoire\\_fichiers/1\\_pages\\_pays/senegal/p1\\_atelier\\_sur\\_le\\_secteur\\_ea\\_paris\\_3dec2013\\_ok.pdf](http://www.pseau.org/sites/default/files/0_repertoire_fichiers/1_pages_pays/senegal/p1_atelier_sur_le_secteur_ea_paris_3dec2013_ok.pdf)

**IV. Le Mécanisme Communautaire de Développement de l'Assainissement Rural (MCDAR),**  
*Arouna Traoré, ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement*

La nouvelle stratégie opérationnelle de l'assainissement rural vise à clarifier le cadre institutionnel, à générer la demande locale et à développer l'offre locale d'assainissement. Elle est basée sur les principes de déconcentration, de décentralisation et de faire-faire.

La présentation a permis de rappeler le contexte et les difficultés du secteur (faible taux d'accès, faible taux d'absorption des crédits etc..), de décliner les objectifs spécifiques et résultats du programme MCDAR sur la zone ciblée et de détailler les mécanismes de financements. Enfin, les modèles d'équipements retenus pour le programme ont été précisés.

**Consulter la présentation :**

[http://www.pseau.org/sites/default/files/0\\_repertoire\\_fichiers/1\\_pages\\_pays/senegal/mcdar\\_ps-eau\\_dec\\_2013.pdf](http://www.pseau.org/sites/default/files/0_repertoire_fichiers/1_pages_pays/senegal/mcdar_ps-eau_dec_2013.pdf)

**V. Echanges**

- Sur la réforme de l'hydraulique rurale, les échanges ont principalement porté sur le processus de délégation de la production et de la maintenance à des opérateurs privés et en particulier sur :
  - la composition et la fixation du tarif de l'eau (cf présentation)
  - l'implication et la représentation des Asufor dans la réforme et au sein du futur OFOR (les Asufor seront représentées au conseil d'administration)
  - le rôle des collectivités locales et de leurs partenaires de coopération décentralisée dans ce contexte.

S'agissant des collectivités, leur rôle pivot a été rappelé. En effet, bien qu'elles n'aient pas encore la responsabilité du service de l'eau, les collectivités locales investissent dans le patrimoine hydraulique, planifient et coordonnent les actions de développement sur leur territoire. La nécessité de les accompagner dans la durée a été soulignée.

En outre, plusieurs acteurs présents ont fait part d'importantes difficultés rencontrées par leurs collectivités locales partenaires pour débloquer les fonds de la coopération au niveau du trésor public sénégalais, engendrant des retards extrêmement importants dans l'exécution des projets sur le terrain.

S'agissant de l'assainissement, les échanges ont porté sur la clarification du schéma institutionnel, le rôle et les responsabilités des acteurs du secteur et la couverture du territoire national par les services régionaux d'assainissement (100% actuellement). Les autorités du secteur ont mis l'accent sur la nécessité d'être informées et de communiquer sur les actions menées par les acteurs de coopération décentralisée et non gouvernementale en France et au Sénégal lors de la revue nationale du secteur, notamment.

## **VI. Table Ronde**

Outre donner un aperçu concret de la diversité et de la richesse des actions portées par les acteurs de la coopération décentralisée et non gouvernementale, la table-ronde a permis d'introduire certains enjeux et problématiques du secteur comme : la planification, la mobilisation et le renforcement de l'expertise locale, la gestion du service de l'eau ou encore l'accès à l'eau et l'assainissement dans les écoles.

### ➤ **Elaboration d'un Schéma directeur d'assainissement dans la commune de Waoundé , Solène Boutin, Ville de Valence**

Cette action a été menée dans le cadre d'un partenariat de coopération décentralisée qui lie l'agglomération et la ville de Valence et Waoundé dans la région de Matam. Réalisées en trois étapes (diagnostic participatif, élaboration de scénarii, choix de solutions), la conception et l'adoption du schéma directeur d'assainissement auront duré près de deux années et pour un coût avoisinant les 60 000 euros.

Le processus aura mobilisé plusieurs acteurs locaux : l'association ADOS, opérateur de coopération décentralisée, le bureau d'études H2O Engineering, les services régionaux d'assainissement ou encore l'Agence régionale d'Assainissement.

Le partenariat et la participation financière du PEPAM sur une partie des investissements du plan ont été relevés.

### **Consulter le support de présentation de l'action Valence-Waoundé :**

[http://www.pseau.org/sites/default/files/0\\_repertoire\\_fichiers/1\\_pages\\_pays/senegal/diaporama\\_p\\_s-eau\\_3\\_dec\\_2013\\_vf.pdf](http://www.pseau.org/sites/default/files/0_repertoire_fichiers/1_pages_pays/senegal/diaporama_p_s-eau_3_dec_2013_vf.pdf)

➤ **Alimentation en eau et assainissement des villages de Suelle, Niankit, Teloum et Diaboudor (Casamance) – Jean-Marie Tétart – Houdan. (Député Maire)**

La seconde intervention a permis de mettre en lumière la démarche de coopération et de partenariat développée entre les territoires du Pays Houdanais (78) et la Communauté Rurale de Suelle située dans la région de Ziguinchor au Sénégal.

○ *Un partenariat de territoire à territoire*

Plusieurs localités et établissements publics des deux territoires sont liés par des actions de coopération. Au total, ceux sont plus de 10 localités des deux territoires qui sont engagées dans des actions de coopération au développement.

○ *L'eau, un enjeu fort*

Une première intervention de plus de 400 000 euros a permis l'approvisionnement en eau potable de quatre villages de la communauté rurale via un réseau de 16 km. Pour les études préalables, le projet a fait appel au mécénat de compétences de Suez environnement à travers l'ong Aquassistance qui mobilise et accompagne les volontaires du Groupe. Un second volet sur l'assainissement est actuellement en cours, il mobilise l'expertise locale pour susciter une demande auprès des populations sensibilisées, former des techniciens locaux (maçons, vidangeurs et fournisseurs d'infrastructures et de services d'assainissement) et suivre la réalisation des ouvrages, car le contexte sécuritaire ne permet plus à Aquassistance de se rendre sur le terrain.

○ *Application de la Loi Oudin et mobilisation du délégataire*

Lors de la renégociation du contrat de délégation du service de l'eau à Houdan une place importante a été faite à la coopération internationale. Aussi, le contrat prévoit-il que le délégataire :

- consacre 1% de son chiffre d'affaires à des actions de solidarité internationale (en plus des 1% du budget Eau de la commune)
- forme les acteurs locaux du secteur lors de missions en France
- mette à disposition deux assistants techniques une fois par an pour des missions de renforcement de compétences sur le terrain.

○ *Un engagement constant malgré un contexte économique difficile*

Dans le département des Yvelines, la coopération décentralisée mobilise 1 euro par habitant. Cette politique n'a pas été remise en cause malgré le contexte économique actuelle car elle s'intègre dans une politique de développement du territoire au Nord en lien avec l'action sociale et dans un dialogue avec les associations locales. En outre, elle fait l'objet de restitution et de partage sur la bonne utilisation des fonds lors de manifestations comme les Assises de la Solidarité qui se déroulent chaque année.

**Pour plus d'informations sur le projet :** [consulter l'Atlas des actions Eau et Assainissement du pS-Eau](#)

- **Adduction d'Eau Multi Villages de Diaré Mbolo (Région de Tambacounda)** – Intervenant : Mamadou Ly, *Association des ressortissants de Diaré Mbolo*

- *Une zone pastorale enclavée*

L'adduction d'eau potable des localités de Diaré Mbolo, Diaré Maboubé, Madina Gourel Guiraye, Djida et Garala est le premier réseau motorisé de la communauté rurale de Sinthiou Mamadou. C'est une zone pastorale très enclavée, située à près de 40 Km de la route goudronnée. Les villages sont situés le long d'une vallée de 8 km et les 1300 habitants s'alimentaient en eau à partir de puits de plus de 40 mètres de profondeur, utilisant la traction animale pour l'exhaure.

- *Un projet multi-acteurs*

Le projet, d'un montant de 157 000 € a été porté, en France, par les ressortissants de trois des 5 localités (les villages de Garala et de Djida n'ayant pas de migrants établis en France). Il s'est adossé à la réalisation préalable d'un forage effectué à Diaré Mbolo dans le cadre d'un programme de l'UEMOA. Ce projet a été financé à hauteur de 70% par le Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (PAISD), et de 10% par les Fondations Adoma et Coallia (10%) ; Les migrants ont, pour leur part, mobilisé plus de 30 000 euros. Un système d'adduction d'eau multi-villages comprenant un château d'eau de 50m<sup>3</sup>, un réseau de distribution de 9 km desservant les infrastructures scolaires et sanitaires, des bornes-fontaines publiques et des branchements privés dans les concessions ainsi que plusieurs abreuvoirs ont été réalisés. La prise en compte de l'abreuvement du cheptel est un élément important du projet puisque sa consommation contribue à la viabilité technique et financière du service d'approvisionnement.

- *Un système de gestion performant*

La maîtrise d'œuvre du projet a été confiée au Gret qui a effectué les études préalables, le suivi du projet et a accompagné les acteurs locaux dans la mise en place des instances de gestion du service en lien avec la Brigade des puits et forage de Goudiry. Un gérant a été recruté en régie intéressée. L'eau est vendue au volume à un tarif unique de 400 fcfa / le mètre cube pour tous les usages de l'eau. Au bout d'une année de fonctionnement, on constate une consommation de 39 litres par jour et par personne. Quelques fuites ont été constatées sur le réseau du fait d'un creusement insuffisamment profond des tranchées pour enterrer les canalisations, mais l'Asufor a pu prendre en charge les frais de réparation.

Pour plus d'informations sur le projet : [consulter l'Atlas des actions Eau et Assainissement du pS-Eau](#)

- **Programme d'accès à l'eau et à l'assainissement dans les écoles dans les régions de Saint Louis et Matam (PAEMS)** – Intervenant : Simon Maréchal, *Le Partenariat*

Le Partenariat est une association lilloise, opérateur de coopération décentralisée entre les villes de Saint-Louis et Lille et de collectivités du Nord-Pas-de-Calais en lien de coopération avec des collectivités sénégalaises.

Le PAEMS contribue à l'atteinte de l'Objectif du Millénaire pour le Développement en matière d'accès à l'eau et d'assainissement mais également à celui de l'amélioration de l'accès à l'Education à travers l'amélioration des conditions de scolarisation.

Le programme a démarré sur la base d'un diagnostic exhaustif des besoins du secteur (Etude sectorielle) dans les régions de Saint Louis et Matam. Il s'articule autour d'un pack intégré d'activités « Infrastructure / Formation / Sensibilisation » et assure un accompagnement à la maîtrise d'ouvrage des collectivités locales.

En 2007, une première phase test sur financement de l'Agence de l'Eau Artois Picardie a été déroulée en région de St Louis. Une deuxième phase a permis l'élargissement du programme en région de Matam, la réalisation d'une étude dans la région de St Louis pour établir les besoins des écoles et le développement du Pack intégré : infrastructures eau/assainissement + accompagnement. La troisième phase (sur financement AFD) a permis un diagnostic en région de Matam et une remise à jour des données dans la région de St Louis

- *Methodologie d'intervention*

On relève trois échelons d'intervention

- comité de suivi régional (suivi du programme et articulation avec les autres programmes)
- comité départemental (identification des écoles bénéficiaires)
- comité local suivi du projet et la réalisation des travaux

- *Contenu du « Pack intégré »*

- Chaque école ciblée est dotée d'un point d'eau amélioré, de latrines
- L'école est sécurisée à l'aide d'une clôture et une haie vive est plantée
- Des mesures d'accompagnement sont intégrées au programme:
  - ✓ formation des Comités de Gestion d'Etablissement et des Association des Parents d'Elève à l'utilisation et à la gestion des équipements;
  - ✓ formation des enseignants pour l'intégration des thématiques du projet dans les programmes scolaires;
  - ✓ production d'outils et supports de sensibilisation : malles pédagogiques et élaboration de modules;
  - ✓ sensibilisation des élèves et du milieu aux thématiques de l'hygiène, de santé et de gestion de l'eau.
  - ✓ mise en place et appui aux organes de pilotage, de suivi et de coordination;
  - ✓ soutien à la planification et au suivi des interventions;
  - ✓ capitalisation et diffusion des résultats.

**Consulter le support de présentation du Partenariat:**

[http://www.pseau.org/sites/default/files/0\\_repertoire\\_fichiers/1\\_pages\\_pays/senegal/presentation\\_le\\_partenariat.pdf](http://www.pseau.org/sites/default/files/0_repertoire_fichiers/1_pages_pays/senegal/presentation_le_partenariat.pdf)

➤ **Le Programme Régional Hydraulique de Matam, Intervenant Michaële Groshans, Ados**

L'ADOS est une association de coopération décentralisée des collectivités rhônalpines et matamoises. Elle compte trois grands volets d'intervention:

- l'accompagnement au développement de la région de Matam

- les échanges entre les deux territoires N/S
- l'animation en région Rhône Alpes (éducation au développement)

L'Ados a développé dans le cadre d'actions de coopération entre collectivités partenaires un premier programme triennal soutenu par le MAE, qui comprend :

- des infrastructures et équipements: 5 forages de plus de 300 m de profondeur dans des zones enclavées et peu peuplées ;
- un accompagnement des acteurs du secteur: collectivités, Asufor, entreprises de forages, artisans et services techniques déconcentrés ;
- la création d'un centre des Métiers de l'eau à Matam ;
- un volet Gestion Intégrée des Ressources en Eau ;

Tout au long du projet, les interventions ont recherché une bonne articulation avec l'Etat, ainsi une convention cadre a été signée entre l'Unité de coordination du PEPAM et l'ADOS.

Parallèlement, une mise en lien régulière des acteurs rhônalpins avec les acteurs de la région de Matam se met en place à l'instar des ingénieurs hydrauliques de la région Rhône Alpes qui ont été mobilisés sur la question du fer présent dans les eaux souterraines de la région.

Un deuxième programme va se dérouler sur les trois prochaines années sur la base des résultats obtenus dans la première phase avec le soutien du MAE, de l'Agence de l'Eau Méditerranée Corse et des collectivités rhônalpines.

## VII. Conclusions

Les participants et les intervenants ont salué la qualité et la richesse des présentations et des échanges.

Les autorités nationales du secteur ont encouragé les acteurs de coopération décentralisée et non gouvernementale dans leurs actions et ont montré leur disponibilité pour accompagner les processus d'intervention. La nécessité d'une meilleure communication et d'un partage d'informations concernant les actions menées a été fortement réaffirmée. A ce titre, le pS-Eau, en tant qu'animateur de réseau, a été ciblé comme structure faîtière pour relayer les activités des acteurs français auprès des autorités centrales.

L'idée d'une communication sur la contribution des acteurs de la coopération décentralisée et non gouvernementale aux OMD et d'une mobilisation d'élus et d'acteurs associatifs lors de la prochaine revue annuelle du secteur, prévue en mai/juin 2014 a été retenue.